

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 70 (1978)  
**Heft:** 5

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bibliographie

## Un ouvrage intéressant: La paix du travail – Un enjeu

Une publication attendue avec impatience par différents milieux est sortie de presse récemment. Il s'agit d'un livre édité par les Rencontres suisses<sup>1</sup>, dont le titre est à la fois d'actualité et d'histoire:

«La paix du travail – Un enjeu»

Ce lieu de recherche et d'analyse constitué par les Rencontres suisses, où siègent des représentants des travailleurs et des employeurs, des personnalités indépendantes venant de l'économie ou de l'enseignement, est propice à l'élaboration de tels documents puisqu'il n'est pas question de défendre des intérêts immédiats, mais bien de dégager les lignes de concordance ou d'opposition sur les thèmes d'intérêt national.

Après «La crise des métiers – Menace économique» (1972) et «Vers la participation» (1976), voici maintenant une nouvelle étude offerte en lecture grâce au travail assidu fourni par une commission des Rencontres suisses depuis bon nombre de mois déjà. Le titre: «La paix du travail – Un enjeu» montre bien qu'il s'agit d'examiner une situation sociale propre à notre pays, contestée par d'aucuns, voulue et soutenue par le grand nombre mais toujours en évolution. Cette paix n'est pas statique mais bien dynamique. Les auteurs qui ont travaillé à la rédaction de ce livre sont introduits par un message de M. Ernest Brugger, conseiller fédéral. Le président des Rencontres suisses, M. Roland Ruffieux, professeur, montre comment la paix du travail a marqué la politique sociale en Suisse, plus particulièrement au cours des quatre dernières décennies, soit de 1937 à aujourd'hui. Elle n'est toutefois pas reconnue valable par tous puisque des couches non négligeables de la population la contestent et voudraient lui substituer la lutte des classes et les grèves.

Dès le premier chapitre, rédigé par M. Bernardo Zanetti, ancien vice-directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (Ofiamt), on se penche sur les «Bases et constantes des relations entre employeurs et travailleurs en Suisse». Les qualités de l'auteur font de ce chapitre une source extrêmement riche en renseignements, en analyses et en déductions.

Lors de l'assemblée générale des Rencontres suisses, au début de décembre 1976, M. René Meylan, conseiller d'Etat neuchâtelois, a présenté une conférence sur «L'avenir des conventions collectives et de la paix du travail à la lumière d'événements récents». Le texte de cette conférence est repris dans le chapitre 2. L'expérience pratique de cet homme d'Etat, qui a œuvré en médiateur, intéressera sans aucun doute les lecteurs.

Suivent les textes de deux exposés présentés au «Forum Helveticum» à Berne, au printemps dernier, l'un par M. Fritz Halm, président de l'Union centrale des associations patronales suisses et l'autre par M. Markus Schelker, secrétaire central du Syndicat du bâtiment et du bois (FOBB).

Les titres de ces chapitres 3 et 4: «Les relations entre partenaires sociaux aujourd'hui et demain – Evolution et constantes dans une perspective patronale» et «Les relations entre partenaires sociaux aujourd'hui et demain dans la perspective des syndicats». Cette confrontation d'idées est enrichissante pour le lecteur.

«La paix du travail – Le point de vue des travailleurs» est un texte rédigé par M. Gilbert Tschumi, président de la Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH), qui a siégé plusieurs fois dans la commission d'étude; il constitue le chapitre 5.

Son répondant, M. Paul Rossel, directeur au Centre patronal, s'exprime dans le chapitre 6, sous le titre: «Une expérience positive», montrant les nuances ou même divergences qui existent tout de même à ce sujet.

Enfin dans une conclusion, qui se veut à la fois un faisceau des lignes de forces concordantes, un constat de ce qui existe, de ce qui peut ou doit être amélioré, une pro-

<sup>1</sup> Rencontres Suisses, rue Beau-Séjour 18, 1000 Lausanne, tél. 021 23 60 63.

jection vers l'avenir apparaît au chapitre 7. Après avoir récolté les opinions, thèses, doctrines, les ombres et lumières, la signification de la paix du travail, le comité directeur des Rencontres suisses a ratifié les prises de position de sa commission telles qu'elles sont contenues sous le titre: «Pour l'avenir des conventions collectives garantes de la paix du travail».

Pour la première fois en Suisse romande un livre sortant à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de la paix du travail dans notre pays lui sera consacré; il marque ainsi de façon heureuse les faits historiques constitués par la signature, en 1937, des premières conventions dans l'industrie horlogère et dans l'industrie des machines. Nous pouvons rendre hommage aux Rencontres suisses, Centre suisse d'étude et d'information, rue Beau-Séjour 18, 1000 Lausanne, pour l'initiative qu'elles ont prises.

Cet ouvrage intéressera les travailleurs, les employeurs, l'Etat, les enseignants et bien d'autres milieux encore.

